



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION STATUTS DE L'ARBITRAGE

Réunion en boucle télégram du 28/10/2024

Président : Renou Laurent

Secrétaire de séance : Muelas Fabienne

Présents : Furet Morgane, Piquemal Lucie, Tissot Frederic, Harakate Khaled

Changement de clubs

Mr Laharache El Mostafa demande de licence au club du Fc Chalabrois, Mr Laharache El Mostafa ayant introduit sa demande de licence 12/08/2024 et étant arbitre indépendant depuis 9 saisons, la commission considère qu'il couvre le club à partir de la saison 2024/2025 ; de ce fait le club du Fc Chalabrois se trouve en règle avec les statuts de l'arbitrage.

Les droits de mutation devront être remboursés au club de Fc Chalabrois (515424)

Mr Scothern Paul demande de licence au club du Fc Chalabrois

Mr Scothern Paul ayant introduit sa demande de licence le 19/08/2024, et arrivant d'une autre région, la commission considère qu'il couvre le club à partir de la saison 2024/2025.

Les droits de mutation devront être remboursés au club du Fc Chalabrois (515424)

Muté supplémentaire accordé

La commission attribue 1 muté supplémentaire au club du Sc Narbonne Montplaisir pour son équipe U14 territoire en vertu de l'article 45 des statuts de l'arbitrage.

**Le Président de la commission
Mr Renou Laurent**